

Termes de référence pour la création d'une Plateforme d'information anti-Corruption dénommée « Veenem »

1. Contexte et justification

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique 2017-2020, le REN-LAC, a élaboré en collaboration avec le Centre d'information, de formation et d'étude sur le Budget (CIFOEB) un projet intitulé « Accroître la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et à la redevabilité publique à travers une plateforme d'information anticorruption. »

Ce projet est mis en œuvre avec l'appui financier de l'Union Européenne (UE). Une des actions phares de ce projet est la création d'une plateforme numérique virtuelle d'information anti-corruption dans le but d'améliorer la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et à la redevabilité publique.

La plateforme dénommée « Veenem » (transparence en langue mooré) vise à accroitre les dénonciations des actes de corruption, des mauvaises prestations ainsi que la valorisation des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption et de redevabilité sur la gestion publique.

Elle se veut un lieu de partage d'information et de documentation sur la corruption. En outre, la plateforme contribuera à l'éveil de conscience ainsi qu'au contrôle citoyen en suscitant des sujets de discussions portant sur la corruption et les mauvaises pratiques dans les administrations publiques et parapubliques. Les différentes dénonciations seront centralisées et les autorités concernées seront saisies aux fins d'apporter des solutions aux préoccupations des populations. Le REN-LAC est convaincu qu'une telle initiative invitant à une implication effective et active des citoyens dans le contrôle de la gestion de la chose publique à travers une dénonciation systématique des cas de corruption pourrait contribuer à faire reculer

considérablement le phénomène au Burkina Faso. C'est dans cette optique et en vue de mettre en œuvre le projet « Accroître la participation citoyenne à la lutte contre la corruption et à la redevabilité publique à travers une plateforme d'information anti-corruption », que le REN-LAC lance un appel à proposition pour la conception d'une plateforme numérique de système d'information anti-corruption.

2. Objectifs

L'objectif général est de disposer d'une plateforme numérique pour faciliter la dénonciation des actes de corruption ainsi que l'accès des citoyens à l'information budgétaire et de lutte contre la corruption. La Plateforme vise les objectifs spécifiques ci-après :

- répondre de manière interactive aux besoins pressants d'information des citoyens sur les politiques publiques notamment en matière de santé et d'éducation ;
- faciliter l'accès à une documentation spécialisée sur la transparence budgétaire et la lutte contre la corruption ;
- permettre aux utilisateurs de la plateforme de se partager les bonnes pratiques et les expériences en matière d'initiative de lutte contre la corruption ;
- offrir aux citoyens un outil efficace de dénonciation des actes de corruption ;
- Disposer de statistiques en temps réels sur les pratiques de corruption dans les différents secteurs d'activités.

3. Caractéristiques techniques

Les technologies Web seront utilisées afin de concevoir une plateforme interactive, légère, rapide et facile d'utilisation capable de faire le lien avec les réseaux sociaux tels que Facebook, Twitter et Google+. La plateforme devra avoir, en plus de la version Web, une version mobile téléchargeable et utilisable sur mobile. Toutefois, il est aussi préférable que l'application puisse intégrer un système d'utilisation hors connexion.

Elle devrait comporter plusieurs portails ou fenêtres :

• une fenêtre permettant d'accéder directement aux documents relatifs à l'allocation des ressources budgétaires des différentes communes dans les domaines de la santé et de l'éducation.

- une fenêtre consacrée aux bonnes pratiques et expériences en matière de lutte contre la corruption et de redevabilité dans la gestion de la chose publique.
- une fenêtre aura trait à l'enregistrement des dénonciations des cas de corruption et de mauvaises pratiques (y compris des images et des vidéos)
- Une fenêtre sous forme de forum d'échanges sur des sujets appelés « sujet de la semaine ».
- Un espace publicitaire ou évènementiel.

En tout état de cause, la plateforme devrait être conçue de manière à pouvoir garantir en option l'anonymat des dénonciateurs qui le désirent. Toutefois, le gestionnaire devrait pouvoir connaître l'identité de chaque utilisateur. Les publications des dénonciateurs n'apparaîtront qu'une fois que celui-ci les aurait validées. Toute l'architecture doit être pensée dans cette optique et doit offrir une fonction de mesure d'audience qui représenterait les courbes de fréquentations, de clics, de pages visitées, de sorte à pouvoir établir facilement des statistiques.

4. Charte graphique

Elle doit tenir compte de la charte graphique du REN-LAC avec les logos du REN-LAC, du CIFOEB et de l'UE. La plateforme doit être à la fois légère et attractive sur le plan visuel. Les services et fonctions proposées (recherche, fonction d'impression des documents disponibles, abonnement à la note d'information ou newsletter, système « j'aime » et partage via les réseaux sociaux...) doivent être accessibles aux utilisateurs depuis toutes les pages.

5. Fonctionnalité

La page d'accueil doit être attractive, simple et afficher l'essentiel des informations disponibles sur la Plateforme. Le français sera la langue d'utilisation. Elle doit prévoir un flux RSS (Really Simple Syndication) qui positionnera une image directement dans une balise html spécifique afin qu'il sorte du lot par rapport à ceux qui ne le proposent pas. Elle doit intégrer une interface mobile accessible avec ou sans connexion.

6. Référencement

Le référencement Google est important. Celui-ci est donc à prévoir dans la conception de la plateforme. Le code source sera conçu de sorte à faciliter l'indexation des pages par les moteurs de recherche.

7. Espace de discussion avec abonnement

Un blog ou forum de discussion devra être performant et facile à utiliser. Il est prévu pour qu'il devienne un espace d'interpellation, de témoignage ou de débat. Une identification de l'utilisateur est obligatoire. Mais l'anonymat sera gardé pour le grand public pour ceux qui le souhaitent. Une organisation par sujet doit être permise et proposée par l'administrateur du blog ou du forum qui doit aussi avoir le privilège de bloquer un contenu publié ou un membre inscrit.

Afin de mieux connaître le profil des membres du blog de discussion au sein de la plateforme, les informations suivantes devraient être renseignées au moment de l'accès au blog ou ajoutées lors des inscriptions à la newsletter :

- Prénom et nom : (obligatoire)

- Sexe : (obligatoire)

Adresse mail: (obligatoire)

- Numéro de téléphone : (Obligatoire)

- Ville (avec menu déroulant) (obligatoire)

- Année de naissance : (optionnel)

8. Module flexible pour l'ajout de formulaire en ligne

Permettre la création au besoin de formulaires sur mesure pour récolter des données (contact, sondage,) avec la possibilité pour les répondants de s'abonner d'office aux services de la plateforme ou à la newsletter.

9. Espaces

De façon plus détaillée, la plateforme doit prévoir trois espaces ou portails principaux comme mentionné plus haut :

• Documentation : une plateforme interactive est par définition un espace de publication et de partage de l'information. Les téléchargements des documents prévus au niveau de cet espace doivent être accessibles aussi à partir de n'importe quel endroit de la plateforme via des liens. Ces derniers doivent être facilement paramétrables pour être

- associés au texte et au contenu des autres rubriques. Ils seront classés par thématique et rubrique;
- Information et bonnes pratiques en matière de dénonciations des actes de corruption et de redevabilité dans la gestion de la chose publique : cet espace sera géré par l'administrateur de la plateforme. Il offrira trois types d'espace pour l'échange et le partage entre les différents groupes et parties prenantes au projet, les citoyens. Il s'agit avant tout d'offrir un espace sur le Portail pour échanger et partager des informations. Chaque espace sera administré selon des critères afin d'assurer une participation adéquate selon la thématique ou les besoins de la population cible. Ces espaces seront réservés avec un code d'accès personnalisé qui offre la possibilité de pouvoir publier au niveau de cet espace un ensemble d'information à savoir. Les actions prévues ou réalisées assignées au préalable par l'administrateur de l'espace. Il s'agit d'une plateforme de communication et de concertation en espace privé. Un forum de question réponses doit être prévu pour exposer des sujets des questions ou partager des réponses. Il s'agit d'une boite aux lettres interactive, mais dans laquelle il y aurait une capacité de stockage : une sorte d'intranet ;
- Articles et dénonciations des cas de corruption : cette partie permettra aux utilisateurs considérés comme des observateurs anti-corruption et à l'administrateur de publier régulièrement ou de mettre à jour des articles ou des informations de dénonciations de cas de corruption. Elle doit permettre donc de lister les noms des intervenants, le contenu publié ou modifié, la date de publication ou de modification, la version publiée modifiée, etc.

10. Durée de la réalisation de la Plateforme

La durée de réalisation (conception, développement, tests, déploiement, formation) de la Plateforme d'information anti-corruption est de six (06) mois maximum à compter de la date de notification de la sélection du prestataire.

11. Organisation du projet

Cadrage

Il est prévu d'organiser avec le développeur des ateliers de cadrage afin d'ajuster les propositions énumérées et les rendre le plus proche possible des attentes du REN-LAC. L'ergonomie, le graphisme et la gestion du contenu seront donc à ajuster en cas de besoin.

• Planning

Un planning détaillé de la réalisation et de la mise en production de la plateforme sera produit et constituera la principale référence de travail jusqu'à la fin du projet. Un calendrier sera validé par le Comité de suivi qui comprend le REN-LAC et le CIFOEB ainsi que toute autre personne ressource identifiée à cet effet.

• Test d'avant mise en ligne

Il est prévu une phase de test. Un tableau de test sera effectué à la fin du développement de la Plateforme et ce, afin de permettre de valider la conformité de la solution aux spécifications des TDR et de vérifier son bon fonctionnement.

• Contrat de maintenance

Une période de 10 mois est fixée pour corriger toute forme de disfonctionnement de la plateforme virtuelle après sa mise en ligne.

• Livrable

Un manuel d'utilisation de la plateforme en version papier et numérique doit être livré à la fin de la prestation.

• Formation

Le prestataire doit former les administrateurs du site sur une durée de cinq jours pour assurer le transfert total de compétences et la gestion des mises à jour du contenu de la Plateforme.

• Hébergement

Après la phase de développement, la plateforme devra être hébergée par les soins du consultant.

12. Conditions de soumission

Peut être retenue pour la réalisation du projet faisant l'objet de ces termes de références, toute personne physique ou morale possédant les compétences nécessaires (développeur indépendant, société informatique, agence de communication, etc.).

L'équipe du prestataire retenu devra comporter en son sein au moins une personne possédant un diplôme de niveau BAC+5 dans un secteur de l'informatique relatif au développement de solutions Web.

Les candidats devront justifier preuve à l'appui de cinq ans d'expériences similaires pertinente dans la conception et le développement de sites Internet professionnels, de plateforme numérique ou d'application mobile respectant les normes en vigueur pour ce type de réalisations.

13. Conditions de candidature

Le dossier de candidature est composé de :

- Une lettre de soumission adressée au secrétaire exécutif du REN-LAC;
- Une offre technique de 15 pages maximum comprenant la compréhension des TDR, la méthodologie et l'organisation du travail, un chronogramme précis, les CVs de l'équipe de consultant;
- Une offre financière détaillée intégrant tous les coûts de la prestation (conception, hébergement, mise en ligne, assistance, formation de trois jours d'une équipe de 20 personnes etc.);
- Les preuves des expériences similaires.

14. Conditions de sélection des offres

Une commission chargée de sélection des offres se réunira pour examiner et classer toutes les offres selon les critères suivants :

Eléments de l'offre	Résultat attendu	Nombre de points
Compréhension des TDR	Bonne description de la mission, commentaires et observations pertinentes sur les TDRs.	10/100
Innovation	Présentation d'innovations en termes de contenu de plateforme.	10/100
Méthodologie et	- Description des différentes étapes de la	10/100

Eléments de l'offre	Résultat attendu	Nombre de points
organisation du travail	mission, répartition des rôles, méthode	
	de travail ;	
	- Précision et réalisme du chronogramme.	
Profil des membres de	Diplômes requis	10/100
l'équipe		
Expérience du consultant	Expériences pertinentes prouvées	20/100
ou de l'équipe de		(4points/expérience
consultant		similaire prouvée)
Offre financière	Détail de tous les coûts	40/100

Nb: Le calcul de la note de l'offre financière se fait de manière suivante :

- L'offre la moins chère (OMC) sera notée 30/100 ;
- Les autres seront calculées selon la formule suivante :

Note de l'offre financière du consultant Y (Offre Y) = 30 $\frac{OMC}{OffreY}$

15. Choix de l'équipe de consultant

Le consultant ou l'équipe de consultant qui sera retenu est celui qui va enregistrer la note la plus élevée.

16. Modalité de paiement

Le consultant recevra une avance de 30% du montant de la prestation à la signature du contrat et le reste après le dépôt des rapports définitifs.

17. Soumission des offres

Le dossier de candidature comprenant l'offre technique et l'offre financière doit être mis dans une enveloppe avec la mention : « Offre pour la conception d'une plateforme numérique de système d'information anti-corruption au profit du REN-LAC» adressé au secrétaire exécutif du REN-LAC.

18. Dépôt des offres

Le dossier de candidature doit être déposé au secrétariat du REN-LAC au plus tard le vendredi 25 mai 2018 à 15h00 au secrétariat du REN-LAC. L'ouverture des plis aura lieu le même soir à 15h15 mn en présence des soumissionnaires qui désirent y prendre part.

Le Secrétaire Exécutif

Dr Claude WETTA